



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## SECRETAIRE-GENERAL

*District de la Loire*

*Tél : 04.77.92.28.85*

**PV N° 01 DU SAMEDI 20/08/2022**

Réunion du 16 août 2022

### COURRIER

Réginald Becque FFF : Bon d'achats NIKE clubs

CDOS Loire : Formation Sport Bien Être - Formation Sport Santé sur prescription médicale ; Date limite d'inscription : **le 2 octobre 2022**

CDOS Loire : Raid Nature 42 : les inscriptions sont ouvertes !

CDOS Loire : Les sentiers de la Flamme Ligerienne : le Dimanche **18 Septembre 2022**, de 10H à 16H à **ST REGIS DU COIN**

### AGENDA - RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES CATÉGORIES : D1 - D2 POULES A & B EDUCATEURS - ARBITRES

#### **MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022 À 19H00**

Catégorie : D1

Lieu : Siège du District de la Loire de Football

Adresse : 2 rue de l'Artisanat 42270 St Priest en Jarez

#### **VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022 À 19H00**

Catégorie : D2 poule A

Lieu : St Romain le Puy

Adresse : ? (Date ultérieure)

#### **MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 À 19H00**

Catégorie : D2 poule B

Lieu : Siège du District de la Loire de Football

Adresse : 2 rue de l'Artisanat 42270 St Priest en Jarez

### PASS'SPORT

Le dispositif PASS'SPORT est renouvelé pour la saison 2022-2023.

**ATTENTION** : en tant que club, pour profiter du dispositif, il est nécessaire de créer son compte Asso sur le site « LCA » dédié :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Département LOIRE : adresse courriel : [loire@franceolympique.com](mailto:loire@franceolympique.com) ou par tél : 04 77 59 56 00

### BONS CARBURANT POUR LE FOOT AMMATEUR

Le comité exécutif de la FFF a pris la décision, le **17 juin 2022**, de mettre en place une opération exceptionnelle de dotation de bons d'essence, en faveur des clubs amateurs pour la rentrée 2022-2023.

**Tous les clubs concernés, ont dû recevoir un mail d'information officiel.**

### QUELQUES RAPPELS

#### **VERIFICATION DES LICENCES**

**FMI UTILISEE** : la présentation de toutes les licences se fait sur la tablette du club recevant.

Si un joueur n'apparaît pas, ne peut donc pas être inscrit sur la FMI. **Il ne prend pas part à la rencontre.**

**FEUILLE DE MATCH VERSION « PAPIER »** : la présentation des licences s'effectue au moyen de l'outil Footclubs Compagnon.

Si l'outil n'est pas utilisable, le club peut présenter la liste des licenciés qu'il aura préalablement imprimé depuis Footclubs.

**Il est de la responsabilité du club de vérifier par les voies officielles la qualification/participation de ses joueurs/joueuses à une rencontre.**

« **RESPONSABILITÉ DES CLUBS MÊME EN L'ABSENCE D'ALERTE** » pour la FMI

#### **CORRESPONDANT FOOTCLUBS**

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club avec cette application.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

## SECRETAIRE-GENERAL

*District de la Loire*

*Tél : 04.77.92.28.85*

Il est responsable du paramétrage des accès aux équipes du club sur la feuille de match FMI.

**Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application FMI.**

### **ANNONCE IMPORTANTE** **À TOUS LES CLUBS DÉPARTEMENTAUX**

#### **COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES**

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) demande à la FFF de supprimer tous les numéros de téléphones à la fin de chaque saison. Le District de la Loire, les bénévoles, les dirigeants des clubs, ont besoin d'un minimum d'éléments pour communiquer.

- Nous nous apercevons que plusieurs informations clés, n'apparaissent pas dans le profil de chaque club.
- Nous vous demandons de réagir au plus vite, sous peine de sanction financière.
- Le correspondant du club, habilité à utiliser **FOOTCLUBS** doit procéder à la **MAJ** des coordonnées téléphoniques, des principaux dirigeants, (président, éducateurs, correspondant,) et doit **IMPERATIVEMENT**, vérifier, corriger, compléter, modifier, au moins les numéros de téléphone, sans émettre d'erreur lors de la saisie, si possible.
- L'indicateur « **diffusion** » se positionne à « **DIFFUSABLE** »

Les courriers officiels du District de la Loire de Football, de la LAuRAFoot et de la FFF adressés au club, sont envoyés au « **CORRESPONDANT** ».

Il est important que l'**adresse** de la personne associée à ce titre soit **correctement à jour**.

### **NIKE** **BONS D'ACHAT**

Les clubs ont jusqu'au **31 octobre 2022** pour profiter du code envoyé par courrier et email à l'adresse officielle du club connue de la FFF.

#### **LE PROCESSUS SE FAIT EN QUELQUES ETAPES SIMPLES**

- Se connecter ou s'inscrire sur [footamateur.fff.fr](http://footamateur.fff.fr)
- Sélectionner les produits et marquages souhaités parmi la large collection disponible
- Valider sa commande en renseignant le code à usage unique au moment du paiement de celle-ci
- Recevoir sa commande à l'adresse souhaitée dans un délai de **3 semaines** à compter de validation de celle-ci.